

# *L'ECHO DU LIGNON*



**BULLETIN MUNICIPAL**

**JANVIER 1999 - N° 8**

# **SOMMAIRE**

<b>Mot du maire</b>	<b>p 1</b>
<b>Comptes-rendus Conseil</b>	<b>p 2</b>
<b>La vie des Associations</b>	<b>p 12</b>
<b>Nouvelles Locales</b>	<b>p 17</b>
<b>Savez-Vous Que ?</b>	<b>p 20</b>
<b>État Civil</b>	<b>p 22</b>
<b>Calendrier des manifestations</b>	<b>p 23</b>
<b>Associations de PONCINS</b>	<b>p 25</b>
<b>Mémento Pratique</b>	<b>p 26</b>

## LE MOT DU MAIRE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

En ce début d'année, je vous présente mes meilleurs voeux de bonheur, santé, réussite. Je pense plus particulièrement à ceux qui une fois encore ont été éprouvés par le destin. Mais la vie est là porteuse d'espoirs et de projets.

Ce bulletin de début 1999 est l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée.

### Il a été réalisé :

- \* les travaux d'extension et de rénovation de la Mairie
- \* la création d'un parking pour le stationnement à la Mairie
- \* l'aménagement du virage de la RD 113 devant la Mairie, en créant des trottoirs appréciés des riverains
- \* l'enfouissement des lignes électriques et de téléphones aux abords de la Mairie
- \* le remplacement des lampadaires suite aux travaux d'enfouissement
- \* la rénovation du mur d'enceinte de l'ancienne cour de la Mairie.

### Par ailleurs la Commune a acquis :

- \* un photocopieur pour l'École
- \* deux aspirateurs pour l'entretien de l'École et des bâtiments communaux
- \* divers mobiliers pour la Mairie : bureau, fauteuils, tables, armoires, sièges etc.
- \* un taille-haie thermique, une pompe à eau, un nettoyeur haute pression pour les agents d'entretien
- \* un ordinateur multimédia pour le Noël de l'École.

### D'autre part il a été décidé :

- \* la réfection des ponts du Lignon et du Vizézy
- \* l'adhésion à l'Office du Tourisme de Feurs
- \* la création d'un Conseil Municipal Enfants
- \* le recrutement depuis le 25 janvier d'une personne en Contrat Emploi Solidarité pour aider à la cantine, au ménage à l'École, aux bâtiments communaux et au jardinage.

Les projets pour 1999 sont la réfection de la voie communale de la Croix Blanche, la rénovation des ponts du Lignon et du Vizézy, la réfection de l'appartement au-dessus de la Mairie et les aménagements paysagers autour de la Mairie.

J'adresse mes remerciements les plus sincères à tous ceux qui oeuvrent pour le développement de la commune, pour son bien-être, pour son attrait. On me confie souvent que Poncins est une commune dynamique, j'en suis convaincu et ceci ne peut se faire que grâce à vous tous ! Merci et encore bonne année à tous !

Le Maire

J. DUCHÉ

Département de la Loire

Canton de FEURS

\*\*\*\*\*

COMMUNE DE

PONCINS

42110

CONSEIL MUNICIPAL

## RÉUNION ORDINAIRE du 22 juillet 1998

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Julien DUCHÉ, Maire.

Tous les membres du Conseil étaient présents, à l'exception de Monsieur Jean-Paul Blanchon qui avait donné pouvoir à Monsieur Marc Terrasse

1° **APPROUVE**, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du 26/05/98,

2° **ETUDIE** et **APPROUVE** à l'unanimité, le devis des Etablissements GENEVRIER-MARTIN concernant le mobilier de la mairie et qui s'établit comme suit :

- Bureau du Maire et des Adjointes	20 690 F H.T.
- Secrétariat	19 010 F H.T.
- Salle du Conseil	20 500 F H.T.
- Espace informatique	990 F H.T.
- Accueil	3 650 F H.T.
	-----
TOTAL H.T.	64 840 F H.T.
Remise	19 452 F
	-----
TOTAL H.T.	45 388 F
TOTAL T.T.C	54 737,92 F

3° **EMET**, à l'unanimité, un avis très favorable à la création de la ZAC du Fond de l'Or à CLÉPPÉ,

4° **ÉTUDIE** le rapport sur le prix et la qualité des eaux du service d'alimentation en eau potable présenté par Monsieur le Maire. Ce document peut être consulté en mairie.

5° **DÉCIDE** de participer, comme chaque année au Fonds de Solidarité pour le logement, soit 683 F (1F par habitant)

6° **ACCEPTE**, à l'unanimité, de vendre à Madame ARU Estelle, la parcelle de terrain située au Champ de Foire, à côté de chez Monsieur et Madame AUDRAIN, aux mêmes conditions que celles proposées à Monsieur et Madame PROTIERE Philippe. Ceux-ci n'ayant pas donné suite.

2 7° **DÉCIDE**, dans le cadre de la voirie communale et rurale, préparation du programme 1999 du Conseil Général, d'inscrire la voirie du hameau de Vizézy et le chemin "PEILLON- Autoroute". Des devis seront demandés auprès de la D.D.E. Les dossiers doivent parvenir au Conseil Général avant le 1er octobre 1998.

8° **ACCEPTE** le remboursement de 1 297.65 F de GROUPAMA pour la réparation de la porte des vestiaires du Lignon suite à une effraction.

9° **DÉCIDE** de signer la délibération concernant la disparition, à plus ou moins court terme de plusieurs services publics de l'arrondissement.

10° **S'ÉLEVE** contre le projet de création d'un centre d'enfouissement technique sur la commune de MORNAND.

11° **DÉCIDE** l'achat d'un taille-haie thermique (3 000 F) et d'un nettoyeur haute pression (6 000 F). Monsieur Bernard FOYATIER est chargé de consulter différentes entreprises.

12° **DÉCIDE** de louer la salle communale 1 000 F par an à Madame BARAT pour des cours de danses. Madame BARAT devra tenir compte du calendrier des associations poncinoises.

13° **SOUHAITE** être consulté sur le projet de modification du Plan d'Occupation des Sols (POS) de FEURS.

**14° PREND CONNAISSANCE :**

- du bilan des actions engagées sur le 1er semestre 1998 de la 2ème tranche de l'ORAC des Montagnes du Matin,
- du compte-rendu de Madame Florence THIOLLIER, déléguée du ramassage scolaire du Pays d'Astrée,
- de la création d'un étang par Monsieur Adrien SIMON,
- des courriers :
  - de Monsieur Jean-Paul BLANCHON, Président du Comité des Fêtes, demandant diverses autorisations pour l'organisation de la fête patronale,
  - du Conseil Général concernant l'attribution de la subvention pour les travaux de la mairie, soit 247 239 F,
  - de Madame VALLET Nelly demandant un poste d'assistante maternelle,
  - de Monsieur GRAUX recherchant une location,
  - de Monsieur GARNIER demandant l'exonération de la redevance des ordures ménagères,
  - de remerciements du CAT du Colombier et de l'ADAPEI pour le versement de la subvention,
  - de la mairie de STE FOY qui organise le concours de boules intermunicipalités le 19 septembre 1998,
  - du courrier de Monsieur Camille VIRICEL concernant le danger et les nuisances causés par les avions de l'aérodrome de CHAMBEON.
  - des remerciements de Nathalie et Stéphane ROUX
- des comptes-rendus des diverses réunions et des divers travaux.

**Pour extrait certifié conforme**

**A PONCINS, le 23 juillet 1998**

**Le Maire**

**J. Duché**

Département de la Loire

Canton de FEURS

\*\*\*\*\*

COMMUNE DE

PONCINS

42110

CONSEIL MUNICIPAL

RÉUNION ORDINAIRE du 28 septembre 1998

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Julien DUCHÉ, Maire.  
Tous les membres du Conseil étaient présents.

1° **APPROUVE**, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du 22/07/98,

2° **ETUDIE** le devis de réfection du chemin de la Croix-Blanche VC n° 8. La D.D.E. estime les montants de ces travaux à 155 196.76 F TTC pour un revêtement bi-couche et à 283 469.60 F TTC pour un revêtement en enrobé.

Le Conseil municipal, **DECIDE**, à l'unanimité, d'adopter la solution de l'enrobé et **ACCEPTE**, à l'unanimité, le devis de la D.D.E,

3° **DECIDE**, à l'unanimité, l'achat de divers matériels, à savoir :

- un taille-haie	2 752.90 F H.T.
- une pompe à eau	3 316.75 F H.T.
- un nettoyeur haute pression	5 286.07 F H.T.

soit T.T.C. 11 500 F, auprès de MOTOCULTURE SERVICE à FEURS,

4° **RENOUVELLE**, pour une année, le contrat de prêt à usage à Monsieur Alain BOUQUIN,

5° **PREND CONNAISSANCE** :

- du compte-rendu de la réunion du bureau de l'Intercommunalité du 14/09/98 à CLÉPPÉ au cours de laquelle a été évoqué le problème des ordures ménagères. Le Conseil Municipal se prononce, à l'unanimité, pour le maintien de la redevance,

- du compte-rendu de la réunion du 17/09/98 de la commission "Piscine",

- d'un courrier de Mademoiselle DUPERRON Sandrine qui recherche un local pour la création d'une école de conduite,

- d'un courrier de Monsieur Alain PACAUD, nouveau percepteur,

- du compte-rendu de l'Assemblée Générale du Syndicat Intercommunal du Forez,

- des remerciements de l'ACP et du TCP pour le versement de la subvention,

- des remerciements de l'Association du Père Noël du Lundi,

- du courrier de l'EDF concernant les numéros d'appel en cas de coupure,
- du courrier de l'AMF 42 concernant les emplois jeunes,
- d'un courrier de l'Ambassade de France en Croatie sollicitant les maires de France pour la création de jumelages entre les villes de France et de Croatie,
- d'un courrier de la FRAPNA pour un colloque sur le thème "Le Paysage",
- d'un courrier du Conseil Général (service environnement) sur les actions paysagères,
- de l'invitation de Monsieur Philippe MACKÉ pour le 10ème anniversaire du SMART,
- du devis de CISE concernant l'alimentation en eau et assainissement du terrain communal situé à côté du terrain de Monsieur et Madame AUDRAIN,
- d'un courrier du Club des Jeunes qui souhaite la pose d'une plaque en mémoire de Frédéric POMMIER,
- des remerciements de Florence et David DELORME,

**6° EST INFORMÉ :**

- du Congrès des Maires de l'Arrondissement de MONTBRISON qui aura lieu le vendredi 23 octobre 1998 à 17 heures à SAINT GALMIER. Monsieur le Maire sera accompagné de Madame THIOLLIER Florence et Madame MOULARD Véronique,
- de l'accord de subvention de 80 % de la DDAF sur le Fonds Européen d'Orientation et de Garantie Agricole (FEOGA) pour la requalification de points noirs paysagers : ponts sur le Lignon et le Vizézy,
- du ramassage des objets encombrants qui aura lieu le mercredi 21 octobre,
- du ramassage des textiles pour l'Association des Paralysés de France qui aura lieu le samedi 24 octobre 1998,
- du versement du 1er acompte de la subvention départementale soit 428 407 F, pour les travaux de la mairie,
- du repas des Anciens qui aura lieu le samedi 12 décembre 1998,
- des réunions des commissions :
  - "cantine", le lundi 5 octobre 1998 à 20 h 30,
  - "fleurissement", le mercredi 7 octobre 1998 à 18 h
  - "jeunesse et sports", le jeudi 12 novembre 1998 à 20 h 30, afin d'étudier la création d'un conseil municipal "Jeunes".
- des comptes-rendus des diverses réunions et des divers travaux.

Pour extrait certifié conforme

A PONCINS, le 1er octobre 1998

Le Maire

J. Duché

REPUBLIQUE FRANCAISE

\*\*\*\*\*

Département de la Loire

Canton de FEURS

\*\*\*\*\*

COMMUNE DE

PONCINS

42110

Poncins le 13 novembre 1998

CONSEIL MUNICIPAL

RÉUNION ORDINAIRE du 10 novembre 1998

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Julien DUCHÉ,  
Maire.

Etaient excusés Madame Véronique MOULARD et Monsieur Marc TERRASSE qui avaient donné respectivement pouvoir à Monsieur Jean-Pierre CHEBANCE et Monsieur Jean-Paul BLANCHON.

1° **APPROUVE**, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du 28/09/98,

2° **APPROUVE**, à l'unanimité, les décisions modificatives suivantes :

- Programme Mairie 78 - Compte 2313 Travaux + 100 000 F
- Programme Mairie 78 - Compte 2183 Acquisition matériel + 50 000 F

3° **DÉCIDE** le recrutement d'un CES pour l'entretien des écoles, des bâtiments communaux, la surveillance de la cantine et l'entretien des massifs,

4° **EST INFORMÉ** :

- de la demande de la commune de GRÉZIEUX-LE-FROMENTAL qui désire adhérer au Syndicat Intercommunal du Forez,
- de la participation de la commune aux frais de scolarisation d'une élève en classe de perfectionnement à FEURS
- que la participation de la commune aux frais de collège s'élève à 712.95 F pour l'année scolaire 1997/1998,
- de l'évolution de la participation de la commune au SDIS Service Départemental d'Incendie et de Secours, à savoir :

1999	51 806 F
2007	93 177 F



**5° DÉCIDE :**

- de vendre le portail et les barrières de la mairie au plus offrant,
- d'inviter les nouveaux arrivants à un pot de l'amitié,
- de se réunir en début d'année 1999 pour réaliser un bilan de mi-mandat,

**6° PREND CONNAISSANCE :**

- de l'invitation de la Fanfare pour la Sainte Cécile, le dimanche 15 novembre 1998. Monsieur Bernard FOYATIER représentera la Commune,
- du compte-rendu de la réunion de l'Intercommunalité du 19/10/98,
- du courrier de Monsieur CHAVAND concernant les trous sur la VC3,
- du courrier du Conseil Général relatif à l'aménagement de la RD 60. Une réunion entre les représentants de la commune, le Conseil Général et l'Ingénieur de la DDE sera programmée prochainement.
- du courrier de Monseigneur JOATTON, Evêque de SAINT ETIENNE, concernant la création des nouvelles paroisses,
- du courrier de Dominique FRULEUX, Christian AVOCAT et du Collectif de Vigilance Citoyenne concernant la visite de Monsieur Charles MILLON à ST SYMPHORIEN-DE-LAY,
- des compte-rendu des divers travaux et diverses réunions,

**7° FIXE** les dates de différentes réunions :

- Lundi 23 novembre 1998 : Préparation de Noël des Anciens et CCAS
  - Jeudi 26 novembre 1998 : Réunion des Présidents d'Associations
  - Lundi 14 ou Mardi 15 décembre : Conseil Municipal
- ainsi que des dates pour préparer les décorations des fêtes de fin d'année.

**8° PRÉSENTE** ses condoléances à Madame Henriette POULARD pour le décès de sa belle-mère.

Pour extrait certifié conforme

A PONCINS, le 13 novembre 1998

Le Maire

J. Duché

Département de la Loire

Canton de FEURS

\*\*\*\*\*

COMMUNE DE

PONCINS

42110

CONSEIL MUNICIPAL

RÉUNION ORDINAIRE du 15 décembre 1998

Le Conseil Municipal, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Julien DUCHÉ, Maire.

Etaient excusés Madame Florence THIOLLIER et Monsieur Jean-Paul BLANCHON qui avaient donné respectivement pouvoir à Monsieur Jean-Pierre CHEBANCE et Monsieur Marc TERRASSE.

Le Conseil Municipal :

1° **APPROUVE**, à l'unanimité, le procès verbal de la réunion du 10 novembre 1998,

2° **ETUDIE et VOTE**, à l'unanimité, divers prix et redevances pour l'année 1999, à savoir :

- Participation aux frais d'établissement des réseaux assainissement : 1 800 F
- Redevance assainissement : 400 F pour la prime fixe et 1.70 F le m3 d'eau consommé jusqu'à 70 m3. Au-dessus de ce volume, il ne sera perçu aucune redevance.
- Prix de vente des concessions et des travaux au cimetière :
 

Concession perpétuelle	2 000 F le m2
Concession cinquantenaire	500 F le m2
Concession trentenaire	400 F le m2
Creusement fosse	700 F
Inhumation	150 F
Exhumation	250 F
Nettoyage caveau	400 F
- Location de la salle communale
 

Habitants de la commune	800 F
Extérieurs à la commune	1 300 F
Vin d'honneur (habitants de la commune)	300 F
Vin d'honneur (extérieurs à la commune)	400 F
Réunion professionnelle	500 F
Ventes promotionnelles	1 300 F
- Droits de place pour la Fête Patronale
 

Emplacement de 0 à 10 ml	200 F
Emplacement de 10 à 15 ml	300 F
Emplacement de plus de 15 ml	400 F

3° **ETUDIE et ADOPTE**, le devis de Monsieur J F SALLET, électricien, concernant la réparation de la partie endommagée du plafond chauffant de la salle communale et qui s'élève à 27 222 F H.T. soit 32 829.73 F T.T.C.

.../...